



Commune de LOUISFERT

SEANCE DU 27 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers : - en exercice : 13 - présents : 10 - absents : 03 -pouvoir : 00

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Numéro	Objet de la délibération :	Décision
2026/01.01	PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 18 décembre 2025	Adopté à l'unanimité
2026/01.02	APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	Adopté à l'unanimité
2026/01.03	DEFINITION DU PERIMETRE D'INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPT URBAIN	Adopté à l'unanimité
2026/01.04	PROCEDURE DE DECLARATION PREALABLE POUR LES TRAVAUX RELATIFS AUX CLOTURES	Adopté à l'unanimité
2026/01.05	ACHAT DE STRUCTURES DE JEUX POUR LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE	Adopté à l'unanimité
2026/01.06	REFECTION DU BARDAGE DU LOCAL TECHNIQUE PLACE DE LA MAIR	Adopté à l'unanimité
2026/01.07	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA GESTION SU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – Période 2026-2027	Adopté à l'unanimité

Affiché et
Publié le : 30 janvier 2026

Fait à Louisfert, le 29 janvier 2026
Le Maire

Alain GUILLOIS